



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6090425

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/08/2026 21H17 C:003640 I:47393
V/REF : MAIL DE MME RENOUD-GRAPPIN
V/Email reçu le Jeudi 27/08/2026 à 21H17

99-RENOUD-GRAPPIN BERTRAND

**821 ROUTE DES BORNES
01570 MANZIAT**

IMMEUBLE : BORNES
821 ROUTE DES BORNES
01570 MANZIAT

Feillens, le 21 Septembre 2026

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 821 ROUTE DES BORNES - MANZIAT - M RENOUD-GRAPPIN
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE
Donneur d'ordre : M. B RENOUD-GRAPIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 27 AOUT 2028 A 13H30
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR EN DIRECTION DE
LA CUISINE SUR UNE DISTANCE D'ENVIRON 20M
BOUCHON CAUSE PAR DE LA GRAISSE ET DU SABLE
CONTROLE CAMERA POUR VERIFICATION
ECOULEMENT RENDU

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 15/09/26 à 17H15 M. B RENOUD-GRAPIN

130=CHQ CACE N°0077183 DU 27/08/2026 DE 165€ = FACTURE PAYEE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6090425

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEBOUCHAGE PARTICULIER	<30 kms	1	137,50	137,50
TOTAL H.T.					137,50
T.V.A. a 20,00%					27,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>165,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN